



**MISSIONS-CADRES**  
PORTAGE SALARIAL



**Notre mission, porter la vôtre avec succès**

## **DOSSIER DE PRESSE**



**LE PORTAGE SALARIAL,**  
UN MODE DE TRAVAIL SOUPLE ET SÉCURISÉ

[www.missions-cadres.com](http://www.missions-cadres.com)

12, rue Mme Fleutet - 74100 ANNEMASSE - Tél. 04 50 36 70 97

Contact Presse :

Sylvie Camilleri - Tél. 06 89 01 13 89 - [sylvie.camilleri@graphicalpes.fr](mailto:sylvie.camilleri@graphicalpes.fr)

## Sommaire

### Le portage salarial 3

LE PORTAGE SALARIAL :  
ENFIN L'AUTONOMIE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

LE PORTAGE SALARIAL RECONNU PAR LA LOI

LE PORTAGE ADAPTÉ AUX BESOINS DE LA MAJORITÉ DES PROFESSIONNELS

UN ACCÈS FACILE

LE PRESTATAIRE ET LE CLIENT : UN DUO GAGNANT

LIBRE CHOIX POUR L'AUTONOMIE

### MISSIONS-CADRES 6

UNE ENTREPRISE ACTIVE DEPUIS PLUS DE 10 ANS

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT EN HAUTE-SAVOIE

PROXIMITÉ ET EXPERTISE

ORGANISATION

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

### Des prestations de haut niveau 7

SPÉCIALISTE DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE CEUX QUI ONT CHOISI MISSIONS-CADRES

### Le portage salarial, souple et efficace pour les entreprises 8

# Le portage salarial

Le portage salarial est un concept né dans les années 80 en Angleterre. Il est arrivé discrètement en France quelques années plus tard. Ce mode de travail connaît un réel engouement mais reste alors peu connu. Le Syndicat National des Entreprises de Portage Salarial est créé en 1998, mais c'est au cours des années 2000 que le portage salarial commence à être perçu comme innovateur et réellement avantageux pour les professionnels qui souhaitent rester autonomes dans leurs activités.

En 2005, les entreprises de portage réalisent un chiffre d'affaires de plus de 130 millions d'euros. On compte, aujourd'hui, plus de 300 000 portés répartis dans le monde entier.

**Être indépendant,  
sans devoir gérer les contraintes  
administratives et fiscales  
de son activité**

### LE PORTAGE SALARIAL : ENFIN L'AUTONOMIE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Le portage salarial permet d'être indépendant, **sans devoir gérer les contraintes** administratives et fiscales. Le gain de temps généré donne au porté l'opportunité de se concentrer sur l'essentiel : son activité. Choisir le portage salarial, c'est bénéficier du régime du salariat et limiter son exposition aux risques, notamment au niveau de la responsabilité personnelle car elle n'est pas engagée sur les biens du prestataire.



### LE PORTAGE SALARIAL RECONNU PAR LA LOI

Le portage salarial est reconnu par la loi L1251 - 64 du Code du Travail du 25 juin 2008. La loi présente le portage salarial comme un ensemble de relations contractuelles organisées entre une entreprise de portage, un professionnel porté et les entreprises clientes du porté. Le porté sous le régime du salariat est rémunéré par la société de portage pour les prestations qu'il réalise pour ses entreprises clientes. Le porté reste maître de son portefeuille clientèle, la société de portage n'intervenant que pour les relations contractuelles liées à la facturation.

### LE PORTAGE ADAPTÉ AUX BESOINS DE LA MAJORITÉ DES PROFESSIONNELS

Le portage est adapté à la majorité des professionnels : prestataire de services, salarié désirant créer une activité complémentaire, entrepreneur, demandeur d'emploi, ou futur créateur d'entreprise. Pour ces derniers, le portage salarial est une parfaite transition qui leur permet de tester leur marché potentiel.

La liberté professionnelle est enfin accessible au plus grand nombre. Le por-

tage salarial est particulièrement adapté aux prestations intellectuelles telles que le consulting, l'interprétation, la formation et la traduction.

### UN ACCÈS FACILE

Ce **moyen simple** d'être indépendant dans son activité tout en étant **épaulé par une entreprise d'expérience** et de qualité est très facile d'accès.

Pour commencer, le prestataire et l'entreprise de portage signent un contrat de portage, qui fixe, par avance, les engagements réciproques des parties et définit le cadre de l'activité future du prestataire.

Ensuite le prestataire se charge de développer ses activités en démarchant son portefeuille clientèle et en proposant ses services.

Une fois la mission trouvée, le porté, la société de portage et le client final signent une convention de prestations. Elle définit la nature de la mission, sa durée, le montant des honoraires ainsi que toutes les conditions nécessaires et suffisantes pour une bonne exécution de la mission.



Enfin, un contrat de portage pour la mission est signé entre le porté et la société de portage.

A la fin du mois, le prestataire perçoit sa rémunération par la société de portage. C'est elle qui gère en direct les modalités comptables (facturation, relances en cas de retard de paiement) avec le client final.

### LE PRESTATAIRE ET LE CLIENT : UN DUO GAGNANT



## Le portage salarial contribue au succès de l'entreprise cliente par la flexibilité et la réactivité qu'il permet

Le portage salarial contribue au succès de l'entreprise cliente par sa flexibilité et sa réactivité. En effet, celle-ci **dispose des compétences nécessaires en fonction de ses besoins** et se libère des formalités administratives. La société maîtrise ainsi la gestion de ses ressources humaines, ce qui permet de ne pas licencier en cas de diminution du travail. Ce dispositif **réduit les charges salariales** et évite de perdre du temps dans la recherche du collaborateur.

Pour le prestataire, ce système offre une grande autonomie, dans la gestion du temps comme dans l'organisation des missions. Il peut travailler à son domicile et effectuer les horaires qui lui conviennent. Il ne perd plus son temps avec les contraintes juridiques et se consacre entièrement à son activité. La société de

portage le sécurise et lui apporte un réel soutien, de l'accompagnement des premiers jours au développement des compétences et du choix de l'activité.

### LIBRE CHOIX POUR L'AUTONOMIE

Pour débiter dans une nouvelle activité, plusieurs choix sont possibles. La

création d'entreprise, le statut de l'auto-entrepreneur ou encore le portage salarial. Ce dernier apporte un accompagnement par des experts qui couvrent toutes les compétences juridiques, fiscales et administratives nécessaires à la sécurité du professionnel, en plus d'un régime fiable, celui du salariat.

	Indépendant	Auto-entrepreneur	Portage salarial
<b>Démarrage</b>	Enregistrement au Centre de Formalités des Entreprises	Enregistrement au Centre de Formalités des Entreprises ou sur Internet	Signature d'un contrat de portage
<b>Régime</b>	Entreprise Individuelle	Auto-entrepreneur	Régime du salariat
<b>Compte bancaire</b>	Professionnel (coût)	Professionnel (coût)	Compte privé standard
<b>Notoriété commerciale</b>	Visibilité difficile	Confiance limitée due au statut	Forte
<b>Gestion portefeuille clientèle</b>	Complète	Complète	Aidée par le réseau de l'entreprise
<b>Gestion comptabilité</b>	Mensuelle	Gestion simplifiée	Aucune
<b>TVA</b>	TVA (à choix)	Pas soumis à la TVA Pas de possibilité de déduire ses achats et frais	Gérée par la société de portage
<b>Frais professionnels</b>	Frais déductibles	Frais non déductibles	Frais défiscalisés
<b>Frais de mission</b>	Intégré au CA pour les impôts	Frais non déductibles	Frais remboursés
<b>Responsabilité financière</b>	Responsabilité totale si aucun acte notarié	Responsabilité totale si aucun acte notarié	Responsabilité engagée uniquement par rapport à la société de portage
<b>C.A</b>	Illimité	Limité à 32 000 € pour les prestataires de services	Illimité
<b>Appel d'offres</b>	Accès limité dû à la taille	Accès très limité dû au statut	Accès à très forte valeur ajoutée par la structure
<b>Arrêt d'activité</b>	Formalités au tribunal de commerce	Pas de formalités Mais ...	Lettre de démission
<b>Formation professionnelle</b>	Selon les activités	Pas de cotisation Pas de formation	Formations possibles
<b>Responsabilité civile professionnelle</b>	A cotiser	A cotiser !	Inclus dans les frais de gestion

# MISSIONS-CADRES

## UNE ENTREPRISE ACTIVE DEPUIS PLUS DE 10 ANS

En 1997, Stéphane Paluszak est convaincu que le portage salarial est un **concept porteur** alors qu'il est inconnu du public. Il crée son entreprise : MISSIONS-CADRES, et travaille avec quelques collaborateurs. Aujourd'hui, après maintes nuits blanches et des heures non comptées, la société rencontre un **vif succès**. MISSIONS-CADRES est aujourd'hui un des leaders dans son secteur d'activité et emploie 7 permanents. MISSIONS-CADRES compte 400 collaborateurs portés aux compétences multiples.

Partageant la même conviction que son créateur, l'équipe a le sens du service. La qualité des relations entretenues au quotidien et le respect de l'humain sont deux notions qui les unissent tous pour la réussite de MISSIONS-CADRES de chacun de ses collaborateurs.

## MISSIONS-CADRES est présent sur les cinq continents, dans plus de 80 pays

### UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT EN HAUTE-SAVOIE

Malgré un taux de chômage qui reste important en Haute-Savoie en 2010, MISSIONS-CADRES développe des synergies nouvelles avec ses collaborateurs en proposant, notamment, une aide efficace pour la gestion des appels d'offres et un accompagnement dans les stratégies de développement commercial.

Reconnue pour sa réactivité et son efficacité, MISSIONS-CADRES collabore par le biais de son réseau de portés avec 60% des entreprises du CAC 40.

Grâce à son sens du service et aux efforts de ses collaborateurs, MISSIONS-CADRES est présente sur les cinq continents, dans plus de 80 pays. Leader dans le secteur du portage salarial, MISSIONS-CADRES est un acteur incontournable dans le développement économique de la Haute-Savoie.



### PROXIMITÉ ET EXPERTISE

MISSIONS-CADRES attache une grande importance à tous ses collaborateurs portés. Consciente que de l'efficacité de cette collaboration dépend la réussite des portés, la société s'adapte au quotidien aux besoins et aux attentes des portés, dont 70% sont fidèles au portage salarial depuis plus de 6 ans. Pour développer le dynamisme de son réseau, MISSIONS-CADRES entretient des relations actives avec pôle emploi, les associations de cadres en recherche d'emploi, les organismes de formation, les Ministères et les institutions locales.

### ORGANISATION

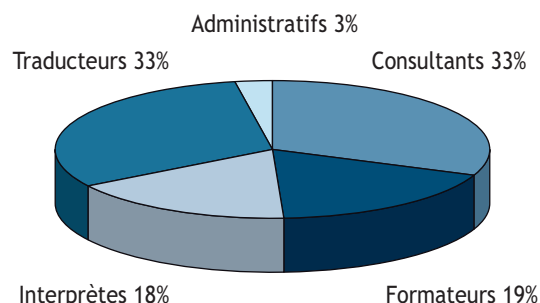
Les 7 permanents de MISSIONS-CADRES accueillent et guident tous les professionnels qui ont choisi le portage salarial. Dès le premier contact, l'interlocuteur propose des solutions adaptées au profil et au rythme de travail de chacun. Il donne au futur prestataire une fiche de renseignements ainsi qu'un livret interne

pour connaître toutes les modalités de fonctionnement. Lorsque la convention de portage est signée, l'équipe de MISSIONS-CADRES est au service de la personne portée pour l'aider pour ces premiers pas d'indépendant. Une fiche conseil est remise pour bien démarrer son activité.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En 2011, l'entreprise compte 400 collaborateurs portés dont les métiers sont variés.

Avec un chiffre d'affaires multiplié par 8 en 9 ans, MISSIONS-CADRES a généré près de 8,5 millions d'euros en 2010..



## Des prestations de haut niveau

### SPÉCIALISTE DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Le portage salarial est une solution adaptée à un grand nombre d'actifs, notamment dans le domaine des prestations intellectuelles. Les collaborateurs actuels interviennent dans quatre grands domaines professionnels : le consulting (commerce international, communication, développement durable, infographie, sciences du langage, arts appliqués, droit, technologies, biologie, sciences politiques, finances, tourisme), la formation, l'interprétation et la traduction. Ainsi MISSIONS-CADRES travaille avec un réseau exceptionnel d'acteurs compétents pour répondre aux besoins des entreprises.

Chaque profession est importante, MISSIONS-CADRES s'adapte au prestataire pour l'aider à développer, gérer et pérenniser son activité.

### DES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

MISSIONS-CADRES propose un service global d'écoute, un soutien logistique pour répondre aux appels d'offres, développer

une communication commerciale efficace et pour enrichir son réseau de partenariats.

## Le salaire : le service plus de MISSIONS-CADRES

MISSIONS-CADRES met en place des conditions de rémunération particulièrement attractives pour ses collaborateurs portés. Les prestataires perçoivent leur rémunération dès le premier mois d'activité, indépendamment des règlements du client, dès lors que ce dernier est établi en France. Les frais de gestion de MISSIONS-CADRES sont calculés selon un principe dégressif, en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Des prestations pour le confort de vie de chacun : MISSIONS-CADRES propose à ses collaborateurs, des formations dans le cadre du D.I.F (Droit Individuel à la Formation) mais ils peuvent aussi bénéficier du « 1% logement », pour leur résidence principale afin de financer les travaux.

### QUELQUES TÉMOIGNAGES DE CEUX QUI ONT CHOISI MISSIONS-CADRES



**Pierre D. - Consultant-Formateur :**  
« Un véritable partenaire sur lequel on peut compter »

« Mon métier de Consultant-Formateur en Communication, Organisation, Management m'amène à effectuer des missions de un ou plusieurs jours (sur du court ou long terme) selon les besoins des Organismes, Sociétés... Privés/Publics. Le portage répond spécifiquement à cette situation, autant pour mes clients que pour moi.

Une approche relations humaines particulièrement forte - Depuis 3 ans chez MISSIONS-CADRES, je dois pour ma part souligner l'excellent travail accompli par l'ensemble de

l'équipe (dirigeante et personnel). La disponibilité, la convivialité, l'écoute, la réactivité et l'efficacité sont au rendez-vous... de plus la notion de service et l'approche "relations humaines" est particulièrement forte.

En bref un VERITABLE PARTENAIRE sur lequel on peut compter !

Durant ces années, plusieurs de mes connaissances ont rejoint MISSIONS-CADRES. C'est naturellement la preuve que j'apprécie le professionnalisme et la qualité des relations que nous avons construit ensemble au quotidien. »

**Myriam M. - Consultante :** « Pratiquer sa profession l'esprit libre »

« Avec MISSIONS-CADRES, je peux pratiquer ma profession de consultante en ayant l'esprit libre quant aux aspects administratifs et réglementaires. Je sais que MISSIONS-CADRES se tient à jour sur la réglementation du travail, les derniers taux en vigueur pour les versements aux organismes sociaux... Ils prennent également en charge la facturation client, ce qui me permet de me concentrer sur l'aspect relationnel et commercial.

Outre leur professionnalisme, j'apprécie particulièrement leur réactivité et leur disponibilité. »

## Le portage salarial, souple et efficace pour les entreprises

Le portage salarial permet aux entreprises, une gestion des ressources humaines avec souplesse en fonction de ses besoins réels, évitant ainsi les formalités d'embauche et les contraintes d'un contrat de travail. Des professionnels de talent sont au service des sociétés, avec leurs multiples compétences. **Avec le portage salarial, cette externalisation du**

**savoir-faire se réalise dans des conditions de sécurité optimale.**

MISSIONS-CADRES prend en charge la totalité de la gestion administrative, juridique et fiscale des missions des collaborateurs. L'entreprise n'a plus qu'à profiter de l'apport sur mesure des talents recherchés.

### Contact Presse

Informations, photos ou interviews ?

**Sylvie Camilleri au 06 89 01 13 89**

[sylvie.camilleri@graphicalpes.fr](mailto:sylvie.camilleri@graphicalpes.fr)